



ACADEMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION ACADEMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLOQUE REGIONAL « LES JOURNÉES SEXTAORDINAIRES : LA SANTÉ SEXUELLE, UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES ?

« REPENSER L'EVARS, Quel défi ? »

Virginie MONNEY, Infirmière conseillère technique de la Rectrice, Académie de Clermont-Ferrand



ACADEMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION ACADEMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ÉDUQUER À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE: EVAR

COLLÈGE ET LYCÉE : ÉDUQUER À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE, ET À LA SEXUALITÉ : EVARS

Présentation EVAR-EVARS

Une éducation encadrée par une loi et un programme

- Article L 312-16 du code de l'éducation, créé par la loi n°2001-588 du 4 juillet 2001 : « Une information et une éducation à la sexualité [...] dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles ».
- Un programme publié le 6 février 2025, fruit d'une large concertation nationale, et objet d'un consensus inédit dans la communauté éducative.

MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



Février 2025

- Présentation du programme de l'école maternelle et de l'école élémentaire : éduquer à la vie affective et relationnelle
- Présentation du programme du collège, du lycée et du CAP : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Une avancée importante

Ce programme = référentiel commun, prescrit par voie réglementaire

- encadre l'éducation à vie affective, relationnelle et à la sexualité :
 - de manière progressive et adaptée à l'âge et au développement des élèves ;
 - à travers une approche positive et complète.
- se fonde sur les principes et valeurs de la République
- permet l'équité dans l'accès à l'information
- S'inscrit dans les programmes disciplinaires

Premier programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité du système éducatif français

Légitimité de l'École : l' École promotrice de santé

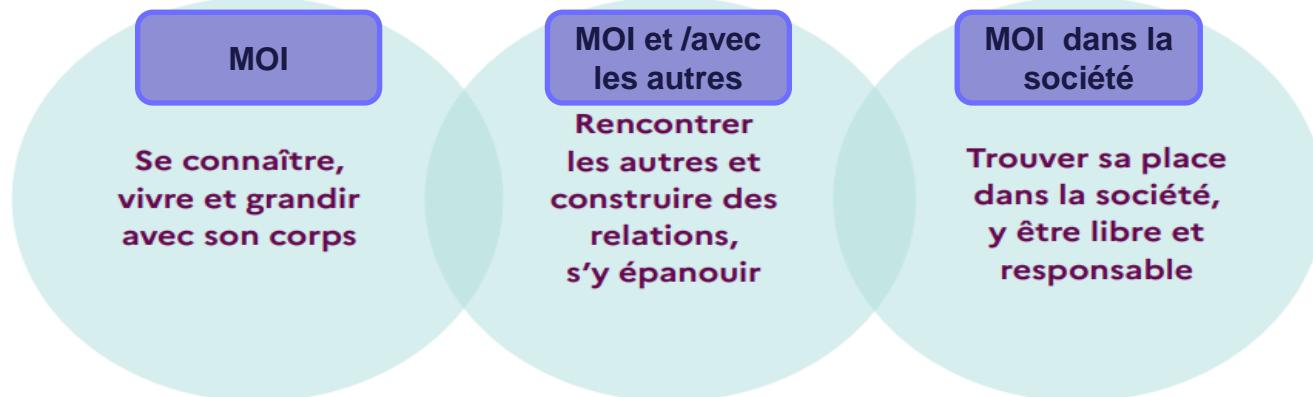
- Milieu de vie des élèves
- Mission d'éducation, de prévention, et de protection
- Enjeux de promotion de la santé et de citoyenneté
- Rôle dans : la construction d'une pensée, le développement de la réflexion des élèves sur les rapports harmonieux et respectueux entre les individus, l'apport de connaissances scientifiques et robustes pour inviter à des choix éclairés

Des objectifs clairs

- **Sensibiliser** aux comportements favorables à la santé.
- **Promouvoir** l'égalité de considération, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes, et lutter contre les discriminations
- **Éduquer** au principe du consentement et contribuer à la prévention des différentes formes de violences, notamment des violences sexistes et sexuelles.
- **Construire** une culture commune de l'égalité et du respect.

Un programme structuré et progressif

- Des contenus fondés sur les données scientifiques, les valeurs républicaines, les lois en vigueur
- Des contenus qui associent trois champs de connaissances et de compétences : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social.
- Un programme structuré **autour de trois axes, communs à tous les niveaux, en lien avec l'âge et la maturité des élèves**



EVAR =
1^{er} degré

ÉDUQUER À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE AU PREMIER DEGRÉ

Les notions abordées se **concentrent sur l'éducation à la vie affective et relationnelle**.

Le programme respecte le développement et la maturité des élèves, avec des thèmes comme :

- apprendre à **se connaître** et à connaître son corps ;
- améliorer le bien-être, **encourager les élèves à s'exprimer** ;
- permettre **des choix responsables** ;
- **respecter les autres et vivre ensemble** grâce au respect et à l'empathie ;
- prévenir **toutes les formes de violence**.

➔ Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées avant le collège.



EVARS = 2d degré

**ÉDUQUER À LA VIE
AFFECTIVE ET
RELATIONNELLE,
ET À LA SEXUALITÉ
AU SECOND DEGRÉ**



Le programme aborde des sujets plus complexes tout en respectant l'âge des élèves.

Des notions biologiques d'anatomie et de reproduction, de prévention des risques, ainsi que des notions liées aux droits humains sont convoquées pour :

- **transmettre des connaissances** sur la sexualité et la santé, sur la reproduction, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles ;
- **favoriser des choix éclairés** et responsables ;
- **lutter contre les discriminations** : sensibiliser aux stéréotypes, notamment de genre, et **promouvoir l'égalité et le respect** entre les sexes ;
- **prévenir les violences** sexuelles et le harcèlement : inculquer les notions de consentement, de respect et de droit.

Des objectifs d'apprentissage pour chaque niveau et chaque axe

niveau: 3 objectifs d'apprentissage

Correspondant aux 3 axes du programme

= 3 séances spécifiques

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.
CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.

Des notions et des compétences à acquérir

→ Cours élémentaire première année

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

Objectif d'apprentissage : Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.

Notions et compétences

- Comprendre que la croissance entraîne des changements physiques.
- Prendre conscience que chaque personne a un corps unique et qu'il existe des différences en termes de taille, de morphologie, de fonctionnement et de caractéristiques, etc.
- Apprendre à respecter son corps, celui des autres, leurs différences, leur singularité.
- Savoir protéger son intimité : préserver son intimité, c'est pouvoir créer un espace où l'on se sent bien, un espace à soi où l'on peut s'isoler.
- Développer une bonne connaissance de soi.

Propositions de démarches et d'activités pour les séances ou temps d'enseignement spécifiques

- Observer les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons, par exemple dans des œuvres d'art (peinture, sculpture) adaptées à l'âge des enfants.
- Discuter sur la manière dont la diversité des corps est représentée ou pas.
- Découvrir, à partir d'œuvres de littérature jeunesse, différentes représentations des corps : réfléchir à ce qui peut influencer la perception de soi ou des autres et à l'impact du regard des autres, identifier ce que le respect apporte dans les relations aux autres.
- Compléter son « blason » avec ses qualités, ses goûts, ses valeurs, ses buts, etc.

→ Quatrième

Les trois séances spécifiques doivent aborder l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des notions et compétences associées.

Se connaître, vivre et grandir avec son corps

Objectif d'apprentissage : Aborder la sexualité comme une réalité complexe pouvant faire intervenir le plaisir, l'amour, la reproduction, etc.

Notions et compétences

- Envisager les différents aspects de la sexualité : physique/psychologique ; personnelle/interpersonnelle ; impliquant différentes parties du corps ; faisant l'objet d'une série de représentations et de modèles sociaux pouvant impliquer l'amour, le plaisir, la reproduction.
- Savoir qu'il existe des personnes intersexes.
- Envisager la sexualité comme un cheminement personnel singulier et comprendre sa diversité d'expression.
- Comprendre, identifier, apprendre à gérer ses émotions.
- Connaître où et comment s'informer ou bénéficier de dépistages ou d'une prise en charge médicale en santé sexuelle (vaccination contre les infections à papillomavirus humains, douleurs gynécologiques, troubles du cycle menstrual, dépistage de l'endométriose, etc.).
- Développer sa capacité à faire des choix responsables.

Propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques

- Reconnaître la variété des termes et des niveaux de langue associés à la sexualité et à son expression (vécue, imaginée, objective et scientifique).
- Repérer les différents sentiments ou les différentes émotions en lien avec la sexualité, ainsi que les manières dont le corps se trouve impliqué et représenté.
- Apprendre à gérer ses émotions, comprendre leur importance pour développer des relations de qualité et prévenir les violences.
- Présenter et expliquer les différentes sources d'information sur la santé sexuelle et leur fonctionnement (infirmière de l'établissement, centres de santé sexuelle de la ville, centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic).

Des sujets-phares de la maternelle au lycée



L'égalité, la lutte contre toutes les formes de discriminations et le harcèlement, la prévention des violences

Les connaissances scientifiques sur le corps, la puberté, la santé, etc.

Le principe de consentement, le respect de l'autre

Le numérique, les médias et les réseaux sociaux

La mise en œuvre du programme

NOR : MENE2503565C - Circulaire du 4-2-2025

- En appui de l'existant, en cohérence avec les actions mises en œuvre (Egalité fille garçon, lutte contre le harcèlement, etc...), dans le cadre du projet d'école/d'établissement
- A travers trois séances spécifiques annuelles :
 - par groupes d'âge homogènes
 - selon une durée qui peut varier en fonction de l'âge des élèves. Dans le second degré, des séances de deux heures sont recommandées.
 - selon le sujet : intégrées dans un enseignement disciplinaire ou proposées sous un format « décroché » .
- Certains points traités dans les enseignements disciplinaires peuvent servir de préparation, de prolongement ou de complément aux trois séances spécifiques.

La mise en œuvre du programme

NOR : MENE2503565C - Circulaire du 4-2-2025

- Enseignement obligatoire, relève de la responsabilité de l'École : les personnels de l'Éducation nationale: enseignants, personnels éducatifs, professionnels sociaux et de santé en compétence première.
- Articulation avec l'existant
- Des partenaires extérieurs, (associations spécialisées et expertes), dont les compétences sont dûment reconnues et agréées aux niveaux national ou académique, peuvent être associés aux équipes. Leurs interventions se déroulent toujours en présence d'un personnel de l'établissement. Les contenus du programme EVARS peuvent justifier ce partenariat dans le 2d degré.

L'information aux parents

- Les parents d'élèves sont informés des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation.
- Des flyers sont accessibles et téléchargeables:
<https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>

Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité en 6^e et en 5^e



→ Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité filles-garçons
- Protéger contre toutes les formes de violence

→ Comment ?

- Au moins 3 séances par an conformément à la loi en vigueur depuis 2001
- Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

Document 2018

Une Foire Aux Questions (FAQ) : accessible et téléchargeable

<https://eduscol.education.fr/document/64469/download?attachment>

23- Les séances d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité et les textes réglementaires associés sont-ils en contradiction avec l'intérêt supérieur de l'enfant ?	22
24- Les enseignants et le personnel concerné sont-ils formés à l'éducation à la sexualité et notamment à la mise en œuvre du programme ?	22
25- À travers l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, en abordant la question de la pornographie et des violences sexuelles, n'y a-t-il pas un risque de report de la responsabilité des adultes sur celle des enfants ?.....	23
■ Le programme et son contenu	23
26- Pourquoi parle-t-on d'identité de genre dans le programme ?	23
27- Quels sont les fondements internationaux et nationaux qui ont guidé l'élaboration du programme ?	23
28- L'étude des stéréotypes de genre contribue-t-elle à une vision négative des différences entre les hommes et les femmes et répond-elle à un souhait exprimé par des mouvements militants ?	24

Un protocole défini en cas de contestation

- En cas d'absence d'élèves aux séances, de propos inadaptés tenus par des parents ou des élèves, de distribution de tracts ou de prospectus, de perturbations pendant les séances EVARS,
=> procédures académiques et nationale d'alerte systématique
- Médiation avec les élèves et les familles

En cas de contestation, il convient de dissiper le malentendu sur cette éducation, de rappeler les objectifs de la séance et le bien-fondé des valeurs humanistes sur lesquelles elle se fonde : la liberté, l'égalité et la tolérance, le respect de soi et d'autrui.

Extrait FAQ

LES OUTILS ET RESSOURCES

Se connecter à la page dédiée **EDUSCOL**, accessible à toutes et tous :
« mettre en œuvre le programme EVARS »
<https://eduscol.education.fr/2083/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevans>

- Des repères pour la mise en œuvre du programme
- Le Programme complet et détaillé
- Une FAQ
- Les livrets pédagogiques par niveau de classe, des propositions d'activités et de ressources
- Des flyers pour les familles
- L'annuaire national des équipes académiques de pilotage



The screenshot shows the Eduscol homepage with a green header bar. Below it, there's a navigation bar with links like "Enseignement et formation", "Scolarité de l'élève et diplômes", and "Vie des écoles et des établissements". A search bar is also present. The main content area features a large image of a woman with curly hair. Below the image, a breadcrumb navigation shows "Accès > Enseignement et formation > Thématiques > Promotion de la santé > Mettre en oeuvre le programme EVAR/EVARS". There are two tabs: "Education à la sexualité" and "éducation à la santé". A sidebar on the left has a "Sommaire" section with links to "Actualité : des parcours de formation", "Des repères pour la mise en œuvre du programme", "Le programme", "Une foire aux questions", "Des flyers pour les familles", and "Les livrets pédagogiques". At the bottom, there's a note about the purpose of the page: "Afin d'accompagner les équipes des écoles et établissements scolaires dans la mise en œuvre des programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle dans le premier degré et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité dans le second degré dès la rentrée 2025, cette page met à leur disposition le programme, des livrets pédagogiques, des repères, une foire aux questions ainsi que des documents de".